RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016











Sommaire

Rapport d'activité semestriel	1
Faits marquants du premier semestre	2
Activité du Groupe au premier semestre	3
Facteurs de risque et principales incertitudes	7
Transactions avec les parties liées	7
États financiers consolidés résumés	8
	•
Compte de résultat consolidé	10
	•
Compte de résultat consolidé	10
Compte de résultat consolidé État du résultat global consolidé	10 11

Notes annexes	16
Rapport des Commissaires aux Comptes	32
Attestation de la personne physique responsable	34

Rapport d'activité semestriel





1	Fait	s marquants du premier semestre	
١.		Gouvernance	
		Plan d'actionnariat salarié international	-
		Émission obligataire de 250 millions d'euros à échéance du	-
	1.0.	26 mai 2021	2
	1.4.	Projet de parc éolien offshore Beatrice	-
2	Λcti	ivité du Groupe au premier semestre	-
۷.			
		Synthèse	
		Analyse par métier	(
	2.3.	Autres éléments des comptes consolidés	,
		2.3.1. Effet Stock Outil	
		2.3.2. Restructurations	
		2.3.3. Autres produits et charges opérationnels	(
		2.3.4. Résultat financier	(
		2.3.5. Impôts	(
		2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période	(
		2.3.7. Bilan	(

3. Facteurs de risque et principales incertitudes	7
4. Transactions avec les parties liées	7

1. Faits marquants du premier semestre

1.1. GOUVERNANCE

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 février 2016, Frédéric Vincent a annoncé sa décision de mettre fin à ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur de Nexans à compter du 31 mars 2016 pour faire valoir ses droits à la retraite. Le Conseil a nommé Georges Chodron de Courcel Président non-exécutif du Conseil d'Administration de Nexans à compter du départ de Frédéric Vincent.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 12 mai 2016 a renouvelé le mandat d'administrateur de Colette Lewiner, administrateur indépendant, et nommé en qualité d'administrateurs, pour la durée statutaire de quatre ans, Kathleen Wantz O'Rourke, administrateur indépendant, et Marie-Cécile de Fougières, administrateur représentant les salariés actionnaires. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration était composé de douze membres, parmi lesquels six ont été qualifiés d'indépendants par le Conseil, soit un taux d'indépendance de plus de 54%⁽¹⁾, et cinq femmes, soit un taux de féminisation de plus de 41%, conformément aux dispositions de la loi du 27 janvier 2011 ainsi qu'au Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef.

1.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ INTERNATIONAL

Le Conseil d'Administration du 24 novembre 2015, sur le fondement des autorisations consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 5 mai 2015, a décidé du principe d'une opération d'actionnariat salarié, pour réalisation en 2016, au moyen d'une augmentation de capital par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles. Il s'agissait de la septième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international.

Le règlement-livraison des actions a eu lieu le 28 juillet 2016 et a conduit à émettre 483 612 actions nouvelles pour un montant global de 16,77 millions d'euros.

1.3. ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 250 MILLIONS D'EUROS À ÉCHÉANCE DU 26 MAI 2021

Nexans a réalisé un emprunt obligataire d'un montant de 250 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 5 ans (échéance 26 mai 2021), est assortie d'un coupon annuel de 3,25%. Le rendement à échéance de l'émission est de 3,25%. Le prix d'émission est de 100% du pair.

Nexans a pu réaliser cette émission dans de bonnes conditions auprès d'environ 100 investisseurs institutionnels internationaux. Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, J.-P. Morgan Securities plc et Natixis sont intervenus en qualité de coordinateurs globaux et de teneurs de livre pour l'émission. Commerzbank Aktiengesellschaft et Nordea Bank Danmark A/S sont intervenus en qualité de teneurs de livre.

L'obligation est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 26 mai 2016.

1.4. PROJET DE PARC ÉOLIEN OFFSHORE BEATRICE

Nexans s'est associé à Siemens pour fournir des câbles sousmarins et terrestres destinés à relier le parc éolien offshore Beatrice au réseau électrique écossais. Nexans fournira ainsi deux circuits complets de câbles d'exportation de 220 kV afin de contribuer à répondre aux demandes croissantes d'énergie dans la région. Le parc, une fois entièrement construit et opérationnel, pourrait couvrir les besoins énergétiques de plus de 450000 foyers britanniques. Le contrat passé avec Nexans représente un montant d'environ 245 millions d'euros.

Dans le cadre de ce contrat clés en main, Nexans assurera la fabrication et la livraison de deux circuits de 90 km, soit au total 260 km de câbles terrestres et sous-marins, ces derniers étant posés par le navire câblier du Groupe, le C/S Nexans Skagerrak, et protégés par enfouissement dans le fond marin par son système Capjet.

Les câbles seront livrés à partir de l'été 2016 et posés à partir de l'automne 2017. Le parc éolien sera opérationnel en 2019.

(1) Taux d'indépendance calculé sans comptabiliser l'administrateur représentant les salariés actionnaires, conformément à la recommandation 9.2 du Code Afep-Medef

2. Activité du Groupe au premier semestre

2.1. SYNTHÈSE

Le chiffre d'affaires du Groupe pour le premier semestre 2016 s'élève à 2 951 millions d'euros, contre 3 271 millions d'euros au premier semestre 2015. À cours de métaux constants le chiffre d'affaires s'élève à 2 277 millions d'euros.

Les initiatives stratégiques se déroulent conformément aux attentes :

- Les différents plans de restructuration engagés en 2013 et 2015 se déploient. La réduction des frais fixes a eu un impact positif de 11 millions d'euros sur le semestre permettant de compenser les effets de l'inflation.
- Les actions engagées sur les <u>coûts variables</u> ont permis une économie nette de 25 millions d'euros sur ce semestre. Les difficultés rencontrées en 2015 du fait de déstockages et d'effets volumes négatifs ont été résorbées et le résultat du volet industriel des initiatives stratégiques apparait stabilisé.
- L'impact des actions de « market leadership » sur la marge opérationnelle est de 38 millions d'euros. Cet effet est principalement lié à l'amélioration des volumes en câbles de distribution pour les Opérateurs d'énergie et à l'accélération des retours obtenus des programmes de sélectivité commerciale dans les activités « Distributeurs et Installateurs », « Industrie » et « Distribution ».

Au total, et après prise en compte de l'effet de «ciseau de prix et de coûts» estimé à -29 millions d'euros et d'un effet de change et de périmètre négatif de 5 millions d'euros, la **Marge Opérationnelle** consolidée s'établit à 135 millions d'euros ou 5,9% des ventes à cours des métaux constants contre 4% au premier semestre 2015, en progression de 40 millions d'euros.

L'EBITDA s'élève à 203 millions d'euros en amélioration de 36 millions d'euros reflétant surtout l'effet des initiatives stratégiques en termes d'amélioration du mix et baisse des frais fixes ; la charge d'amortissement étant en légère baisse de 4 millions d'euros, à 68 millions d'euros sur ce semestre.

Le résultat opérationnel qui présentait une perte de 4 millions d'euros au premier semestre 2015 s'établit à 90 millions d'euros pour les 6 premiers mois de 2016. Cette évolution résulte principalement de charges et provisions pour restructuration inférieures de

85 millions d'euros à leur niveau du 1er semestre 2015 et d'une charge non décaissée de 25 millions d'euros relative à l'effet de stock outil au premier semestre 2016.

Le résultat net de la période s'établit à 29 millions d'euros après prise en compte d'un coût de la dette de 30 millions d'euros, en réduction de 8 millions d'euros par rapport à la même période de 2015, et d'une charge d'impôt de 17 millions d'euros contre 10 millions d'euros au 30 juin 2015.

La dette nette consolidée s'établit à 373 millions d'euros au 30 juin 2016 en réduction de 158 millions d'euros sur 12 mois malgré des décaissements de 93 millions d'euros pour restructuration. Cette baisse reflète l'amélioration de l'EBITDA et la baisse du besoin en fonds de roulement

2.2. ANALYSE PAR MÉTIER

Distributeurs et Installateurs

L'activité Distributeurs et Installateurs présente un chiffre d'affaires de 820 millions d'euros à cours des métaux courants, et 580 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique de 3,9% par rapport au premier semestre 2015.

Les ventes pour cette division retrouvent le chemin de la croissance après 18 mois de baisse ; les deux segments de métiers contribuant à cette amélioration.

Les ventes de **câbles d'énergie** destinés au bâtiment sont stabilisées en volumes (croissance organique de +0,4% d'une année sur l'autre contre -7,3% au premier semestre 2015). L'activité en Europe décroît mais à un rythme inférieur à celui du premier semestre 2015.

Le Groupe enregistre une accélération en Amérique du Sud (+3,7% d'une année sur l'autre) de même qu'en zone Moyen-Orient, Russie et Afrique (+13, 9% d'une année sur l'autre). Après plusieurs trimestres de forte baisse, la situation se stabilise en zone Asie Pacifique.

⁽¹⁾ Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, Nexans établit également son chiffre d'affaires à cours du cuivre et de l'aluminium constants.

Les ventes de **câbles et systèmes LAN** ont accéléré au cours du second trimestre avec une croissance organique de + 15,8% pour ce semestre contre + 5,2% pour le premier semestre de 2015. Cette tendance est répartie sur l'ensemble des pays où opère le Groupe avec un effet marqué en Chine et sur le continent américain.

La marge opérationnelle pour l'activité Distributeurs et Installateurs s'établit à 52,4 millions d'euros, soit un taux de 9% sur ventes à cours des métaux constant contre 22 millions d'euros et 3,8% au premier semestre 2015.

Cette progression s'explique surtout par la très forte progression des activités LAN qui contribue à un effet mix positif, les activités en décroissance étant les moins rentables.

Industrie

Le chiffre d'affaires de l'activité Industrie s'élève à 687 millions d'euros à cours des métaux courants, et 602 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une décroissance organique de -3,8% par rapport au premier semestre 2015.

Bien que les ventes de la division industrie apparaissent stabilisées séquentiellement, la décroissance organique annuelle résulte principalement de l'effet de base suivant : baisse des ventes au secteur pétrolier (AmerCable, Corée, Chine) concentrée sur le second semestre de 2015.

Le sous-segment des Transports (environ deux tiers des ventes de cette activité) s'inscrit en recul organique de 4,6% en raison du ralentissement des segments ferroviaire en Chine et naval en Corée. Les autres segments montrent un bon niveau de résilience ; les ventes à destination du marché aéronautique enregistrant une croissance du fait des nouveaux programmes Airbus en cours de déploiement. Les ventes de harnais automobiles progressent toujours (+3,8%) après deux années de croissance à deux chiffres. Le sous-segment des Ressources (environ un cinquième des ventes de cette activité) affiche un recul annuel de 18,8% par effet de base ; le ralentissement du segment « Oil & Gas» ayant été concentré sur le deuxième semestre 2015, et affichant désormais un niveau stable. L'environnement reste difficile pour les activités d'AmerCable aux Etats-Unis.

La marge opérationnelle de l'activité Industrie s'établit à 33,6 millions d'euros soit un taux de 5,6% sur ventes à cours des métaux constants contre 33 millions d'euros et 5,1% au premier semestre 2015.

Transmission, Distribution et Opérateurs

Les ventes de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs atteignent 1 086 millions d'euros à cours des métaux courants et 945 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une baisse organique de -0,7% par rapport au premier semestre 2015.

Distribution

Les ventes de câbles de basse et moyenne tension sont en croissance organique de 4,2% par rapport au premier semestre 2015. Cette tendance est observée dans toutes les zones à l'exception de la zone Asie Pacifique et en Amérique du Nord.

Après une année 2015 en demi-teinte (croissance organique à -3,8%) le segment Distribution d'énergie qui avait renoué avec la croissance au 1 er trimestre 2016 (+6,5%) confirme sa progression pour l'ensemble du premier semestre.

La demande de la part des distributeurs d'énergie s'améliore en Europe (Allemagne, Norvège et France), avec en particulier pour la France, une activité de rattrapage favorable.

La zone Amérique du Sud connaît une amélioration sensible (+22%) grâce à la livraison d'un grand projet de lignes aériennes au Brésil.

La zone Moyen-Orient, Russie et Afrique est également bien orientée (+25%) du fait de la reprise des principaux marchés en Russie et au Liban.

En parallèle la marge opérationnelle s'est améliorée de manière conforme à l'objectif, grâce aux résultats du programme d'amélioration industrielle « *Shift*» en Allemagne et en Italie, aidé par la reprise des volumes.

Opérateurs

Après un faible démarrage en début d'année, les ventes aux opérateurs de télécommunications sont en recul organique de -2,4%. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation de la marge opérationnelle liée à la dynamique favorable dans le domaine des câbles à fibre optique et des accessoires télécom.

Haute tension terrestre

Dans le secteur des transmissions terrestres, l'augmentation du carnet de commandes en 2015 produit ses effets et les ventes qui s'étaient inscrites en croissance au premier trimestre de cette année ont accéléré au second pour atteindre un niveau organique de 17%.

Le niveau de la marge opérationnelle, en progression, demeure négatif en raison de la charge encore insuffisante de l'usine de Charleston aux Etats-Unis

Haute tension sous-marine

Après les travaux de maintenance du 1^{er} trimestre, le chiffre d'affaires du segment haute tension sous-marine a retrouvé son rythme normal. La croissance organique d'un trimestre sur l'autre (T2 2016 par rapport à T1 2016) s'établit ainsi à +5,9%.

L'évolution organique cumulée sur six mois demeure négative de 13,1%.

En ce qui concerne les câbles de haute tension, le carnet de commandes qui s'établit à un plus haut historique devrait se traduire par une accélération d'activité dès le second semestre de 2016, et en 2017 avec la phase active de ventes des deux contrats NSN et NordLink entrés en carnet en 2015.

Après un bon premier trimestre, la facturation de câbles ombilicaux est impactée par la baisse de l'investissement en « Oil & Gas ». En dépit de ces circonstances, le Groupe a enregistré au premier semestre 2016 des prises de commandes qui permettent de faire croître le carnet de commandes de 19 % à fin juin 2016 par rapport à fin décembre 2015.

La marge opérationnelle de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs s'établit à 63,2 millions d'euros soit 6,7% sur ventes à cours des métaux constants contre 54,2 millions d'euros et 5,4% en 2015. Cette forte amélioration résulte essentiellement du progrès du segment «Distribution».

Les ventes des Autres activités

Les ventes des autres activités, essentiellement fils de cuivre, affichent un niveau de 150 millions d'euros à cours des métaux constants en croissance organique de 10,9%, l'ensemble des zones géographiques et particulièrement la France participant à cette augmentation.

La marge opérationnelle des Autres activités ressort à -14 millions d'euros dans la mesure où les frais centraux non allouables aux métiers sont inscrits sur cette ligne et compensent le profit dégagé par l'activité de fils de cuivre.

2.3. AUTRES ÉLÉMENTS DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.3.1. Effet Stock Outil

Au 30 juin 2016, l'effet Stock-Outil représente une charge de 25 millions d'euros contre une charge de 1 million d'euros au 30 juin 2015. La variation est liée à une forte baisse des cours du cuivre depuis le second semestre 2015.

Pour mémoire, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré dans les états financiers IFRS du Groupe conduit à constater un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures. Ce décalage est accentué par l'existence d'un stock de métal permanent non couvert (appelé « Stock-Outil »).

L'impact comptable lié à ce décalage est exclu de la marge opérationnelle et comptabilisé sur la ligne «Effet Stock-Outil» du compte de résultat. Au sein de la marge opérationnelle, indicateur de performance clé pour Nexans, les consommations de stocks restent valorisées sur la base de la valeur métal propre à chaque commande, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

2.3.2. Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 13 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 98 millions d'euros au premier semestre 2015 :

- Au 30 juin 2016, la charge de 13 millions d'euros correspond au provisionnement des coûts sociaux, notamment aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'aux coûts non provisionables conformément au référentiel IFRS et d'un produit relatif à la cession d'un droit d'utilisation en Chine.
- Au 30 juin 2015, la charge de 98 millions d'euros comprenait 67 millions d'euros de charge liée au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe. Cette charge correspondait essentiellement au provisionnement des coûts sociaux dans les trois pays principaux suivants : la France, la Norvège et l'Allemagne. Les plans de réorganisation en Asie-Pacifique, en particulier la réorganisation des sites de production au sein de la Chine et entre l'Australie et la Chine formaient la majeure partie de la charge résiduelle.

2.3.3. Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2016, les autres produits et charges opérationnels représentent une perte de 10 millions d'euros versus un montant non significatif au 30 juin 2015.

Cette perte de 10 millions est composée essentiellement de :

- Frais et provisions sur enquête de concurrence : une charge de 6 millions d'euros correspondant à une dotation complémentaire de provision pour risque relatif au coût potentiel des procédures civiles contre les entités opérationnelles locales sud-coréennes du groupe Nexans.
- Plus ou moins value de cessions d'actifs : le Groupe a comptabilisé une moins-value de cession nette de 2 millions d'euros suite essentiellement à la cession sur le premier semestre 2016 de Cabliance Belgium, Cabliance Maroc et Confecta GmbH.

2.3.4. Résultat financier

La charge financière nette totale s'élève à 44 millions d'euros sur le premier semestre 2016 contre 45 millions d'euros en 2015.

Le coût de l'endettement est en baisse à 30 millions d'euros à fin juin 2016 versus 38 millions d'euros au 30 juin 2015, en raison notamment du remboursement des OCEANE 2016 le 4 janvier 2016.

Les autres charges financières sont en hausse de 7 millions d'euros au premier semestre 2016 par rapport au premier semestre 2015, en raison essentiellement d'un résultat de change plus défavorable. Celui-ci représente une perte de 6 millions d'euros en juin 2016 alors qu'il s'agissait d'un gain de 1 million d'euros en juin 2015.

2.3.5. Impôts

En juin 2016, la charge d'impôts s'élève à 17 millions d'euros pour un résultat positif avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées de 43 millions d'euros. En juin 2015, la charge d'impôts s'élevait à 10 millions d'euros.

2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période

Le Groupe a dégagé une Capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt, positive de 136 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2016.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est due pour l'essentiel à un effet de saisonnalité.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement correspondent à un décaissement de 61 millions d'euros en juin 2016, correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels.

Les flux de trésorerie liés au financement sont négatifs de 25 millions d'euros, qui se décomposent principalement en 248 millions d'euros d'émission d'emprunt obligataire long terme, en 224 millions d'euros de remboursements d'emprunts externes et en 53 millions d'euros d'intérêts versés.

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 171 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2016 s'établit à 827 millions d'euros (dont 846 millions d'euros de trésorerie active et 19 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

2.3.7. Bilan

Au 30 juin 2016, le total Bilan du Groupe s'établit à 5 147 millions d'euros, soit en augmentation de 118 millions d'euros par rapport à un total Bilan de 5 029 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux dates :

- Les actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2016 à 1803 millions d'euros, contre 1835 millions d'euros au 31 décembre 2015.
- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) est en croissance de 201 millions d'euros entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016.
- La dette nette augmente de 172 millions d'euros passant de 201 millions d'euros à fin d'année dernière à 373 millions d'euros au 30 juin 2016.
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, augmentent de 10 millions d'euros au 30 juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015, pour s'établir à 700 millions d'euros. Les variations les plus significatives sont liées aux provisions pour restructurations et aux provisions pour engagement de pensions.
- les capitaux propres s'élèvent à 1301 millions d'euros au 30 juin 2016, par rapport à 1 227 millions d'euros au 31 décembre 2015.

3. Facteurs de risque et principales incertitudes

Nexans exerce ses activités dans un contexte de risques et incertitudes tenant d'une part à l'environnement économique et d'autre part aux caractéristiques propres de ses métiers.

Une description détaillée de ces facteurs de risque et incertitudes figure dans le Document de référence 2015 au chapitre 3.1 «Facteurs de risque» (aux pages 70 à 80), et à la **Note 15** des comptes semestriels résumés au 30 juin 2016 notamment en rapport avec les enquêtes des autorités de la concurrence.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document de référence 2015 n'ont pas évolué de manière significative.

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposé à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel

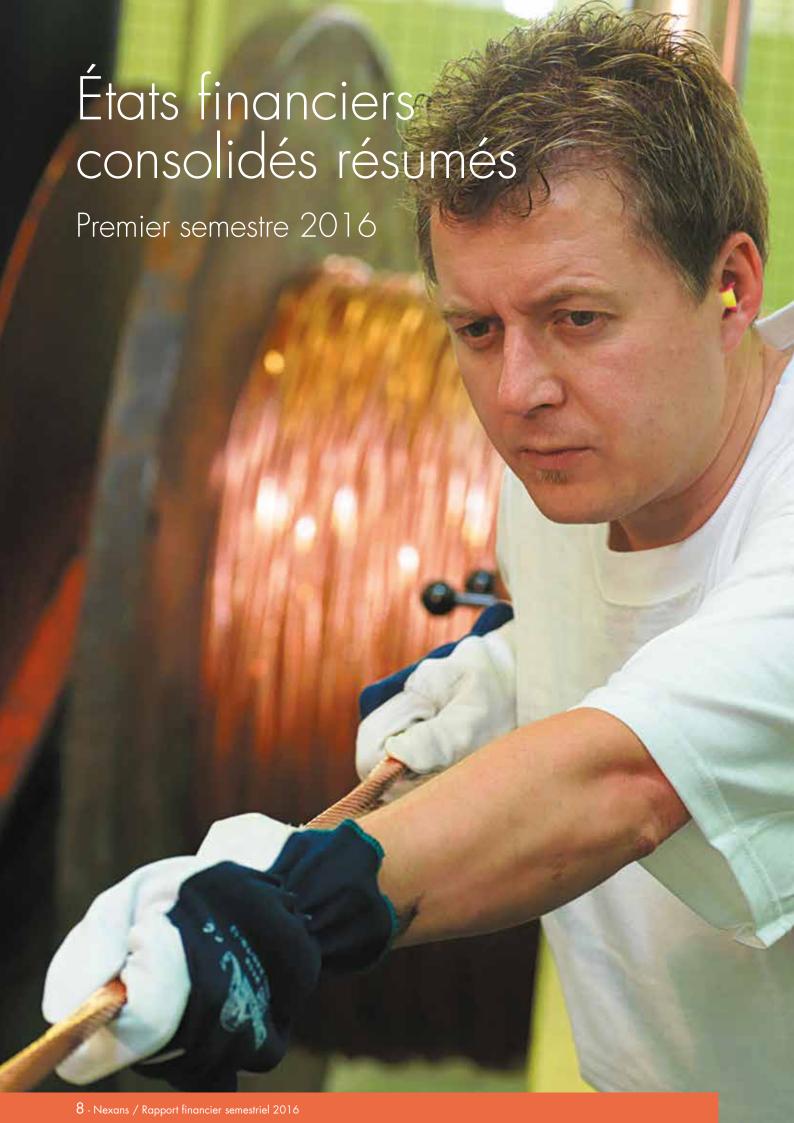
Outre les facteurs de risques figurant au chapitre 3.1 et les éléments majeurs d'incertitudes détaillés au chapitre 1.8 « Orientations et perspectives 2016-2018 » du Document de référence 2015, les principales incertitudes pour le second semestre 2016 concernent notamment :

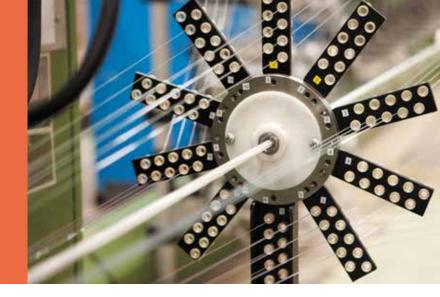
- La demande déprimée dans les marchés liés à l'Oil & Gas qui pourrait se détériorer davantage, impactant potentiellement plusieurs activités au sein du Groupe, et en particulier l'activité d'Amercable aux États-Unis qui est également impactée par des facteurs similaires dans le segment minier;
- La demande atone dans les chantiers navals en Chine et en Corée qui pourrait avoir un impact sur les commandes, et donc sur les revenus des périodes subséquentes;

- L'impact de l'instabilité politique et de la contraction économique au Brésil, où les niveaux de la demande ne parviennent pas à se stabiliser et où les risques de crédit aux clients peuvent encore s'accroître;
- Les conséquences du Brexit qui pourraient inclure la décroissance des économies européennes en général, et en relation avec le Royaume-Uni, malgré l'absence de production locale de câbles par le Groupe, d'éventuels retards dans le financement des grands projets d'infrastructure qui se traduisent par ralentissement des commandes de l'activité Haute Tension, et les éventuelles fluctuations des taux de change qui pourraient pénaliser les exportations vers le Royaume-Uni;
- Les développements économiques en Grèce et leurs conséquences sur les opérations du Groupe dans ce pays ;
- L'environnement économique et politique de certains pays émergents où Nexans réalise des ventes et en particulier du Liban, de la Libye, et de la Russie;
- Le possible impact négatif des fermetures d'usines récentes ou en cours, des réorganisations et de la réduction des fonctions centralisées :
- L'augmentation des coûts des engagements de retraite résultant de la baisse des taux d'intérêt ;
- La stagnation ou la régression de la demande qui, pour certaines usines, pourrait donner lieu à une sous-utilisation critique de la capacité.

4. Transactions avec les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2015 (Note 28 des comptes consolidés au 31 décembre 2015).





Compte de résultat consolidé	10
État du résultat global consolidé	11
État de la situation financière consolidée	12
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Variation des capitaux propres consolidés	15

Notes annexes: 1. Principes comptable:

١.	rrincipes comptables	L.
2.	Principaux événements	1:
3.	Segments opérationnels	11
4.	Autres produits et charges opérationnels	20
5.	Dépréciations d'actifs nets	2
6.	Autres produits et charges financiers	2
7.	Impôts sur les bénéfices	2
8.	Résultats par action	2
9.	Goodwills	2
10.	Capitaux propres	2
11.	Retraites et engagements assimilés	2
12.	Provisions	2.
13.	Dette financière nette	20
14.	Instruments dérivés	2
15.	Passifs éventuels, litiges	2'
16.	Événements postérieurs à la clôture	30

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3	2 951	3 271
Effet du cours des métaux (1)		(674)	(888)
CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX MÉTAL CONSTANT(1)	3	2 277	2 383
Coût des ventes		(2 520)	(2 871)
Coût des ventes à prix métal constant (1)		(1 846)	(1 983)
MARGE BRUTE		431	400
Charges administratives et commerciales		(256)	(263)
Frais de R&D		(40)	(42)
MARGE OPÉRATIONNELLE(1)	3	135	95
Effet Stock Outil (2)		(25)	(1)
Coûts de restructuration		(13)	(98)
Autres produits et charges opérationnels	4	(10)	0
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		3	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		90	(4)
Coût de l'endettement financier (net)		(30)	(38)
Autres produits et charges financiers	6	(14)	(7)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		46	(49)
Impôts sur les bénéfices	7	(17)	(10)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		29	(59)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		29	(59)
■ dont part du Groupe		30	(58)
■ dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
RÉSULTATS NETS PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)	8		
■ résultat de base par action		0,69	(1,35)
■ résultat dilué par action		0,68	(1,35)

^[1] Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe. (2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1er semestre 2016	1er semestre 2015
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	29	(59)
Éléments recyclables	74	61
Actifs financiers disponibles à la vente	•	-
■ Différences de conversion	16	53
■ Couverture des flux de trésorerie	58	8
Impôts sur éléments recyclables (1)	(12)	0
Élements non recyclables	(26)	(16)
■ Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(26)	(16)
■ Quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global	-	-
Impôts sur éléments non recyclables (1)	5	14
Total des autres éléments du résultat global	41	59
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	70	0
■ dont part du Groupe	70	(1)
■ dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	0	1

⁽¹⁾ La Note 7.B présente la décomposition des effets d'impôts sur le résultat global.

État de la situation financière consolidée

ACTIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
Goodwills	9	247	250
Autres immobilisations incorporelles		141	148
Immobilisations corporelles		1 140	1 156
Participations dans les entreprises associées		30	30
Impôts différés actifs		189	192
Autres actifs non courants		56	59
ACTIFS NON COURANTS		1 803	1 835
Stocks et en-cours		904	881
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		317	172
Clients et comptes rattachés		1 035	924
Instruments dérivés courants	14	45	51
Autres actifs courants		197	154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	846	1 012
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
ACTIFS COURANTS		3 344	3 194
TOTAL DES ACTIFS		5 147	5 029

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
Capital, primes, résultat et réserves		1 168	1 153
Autres composantes des capitaux propres		81	20
Capitaux propres - part du Groupe		1 249	1 173
Intérêts ne donnant pas le contrôle		52	54
CAPITAUX PROPRES	10	1 301	1 227
Provisions pour retraite et engagements assimilés	11	481	453
Provisions (non courant)	12 et 15	92	86
Emprunts obligataires convertibles	13	259	255
Autres dettes financières (non courant)	13	502	604
Instruments dérivés (non courant)	14	17	37
Impôts différés passifs		87	84
PASSIFS NON COURANTS		1 438	1 519
Provisions (courant)	12 et 15	127	151
Dettes financières (courant)	13	458	354
Dettes sur contrats de construction		194	185
Fournisseurs et comptes rattachés (1)		1 232	1 163
Instruments dérivés (courant)	14	63	98
Autres passifs courants		334	332
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
PASSIFS COURANTS		2 408	2 283
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 147	5 029

^[1] Les dettes fournisseurs du Groupe incluent environ 292 millions d'euros (224 millions d'euros au 31 décembre 2015] liés à des achats de cuivre pour lesquels les délais de paiement peuvent être, dans certains cas, supérieurs à ceux observés habituellement pour ce type d'approvisionnement.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1er semestre 2015
Résultat net consolidé		29	(59)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwills) (1)		69	74
Coût de l'endettement financier (brut)		33	41
Effet Stock Outil (2)		25	1
Autres retraitements (3)		(20)	35
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS (4)		136	92
Diminution (augmentation) des créances (5)		(253)	(193)
Diminution (augmentation) des stocks		(53)	1
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		77	173
Impôts versés		(19)	(20)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		15	12
VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS		(233)	(27)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(97)	65
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5	5
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(65)	(74)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		(6)	(1)
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(2)	(0)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		7	(0)
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		(61)	(70)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT		(158)	(5)
Émissions d'emprunts à long terme	13	248	0
Remboursements d'emprunts à long terme	13	(1)	(1)
Émissions (remboursements) d'emprunts à court terme	13	(223)	(46)
Augmentations (réductions) de capital en numéraire		3	9
Intérêts financiers versés		(53)	(58)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		1	-
Dividendes payés		(0)	(0)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		(25)	(96)
Effet net des variations des taux de conversion		12	(24)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(171)	(125)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		998	787
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		827	662
■ dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		846	681
dont Concours bancaires courants - Passif		(19)	(19)

⁽¹⁾ Inclut la part des coûts de restructuration représentant des dépréciations d'actifs immobilisés.

⁽²⁾ Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(3) Pour le premier semestre 2016, on relève principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+17 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration et comportement anticoncurrentiel) pour -30 millions d'euros.

Pour le premier semestre 2015, on relevait principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+10 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration et comportement anticoncurrentiel) pour +30 millions d'euros.

⁽⁴⁾ Le Groupe utilise par ailleurs le concept de «capacité d'autofinancement opérationnelle» qui s'obtient pour l'essentiel après réintégration des décaissements liés aux restructurations (de respectivement 40 et 51 millions d'euros au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015) et déduction du coût de l'endettement brut et de l'impôt courant payé sur la période.

(5) Au cours du premier semestre 2016, le Groupe a cédé des créances fiscales pour 9 millions d'euros (22 millions au 30 juin 2015). Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages ayant été démontré, ces créances sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée par analogie aux principes posés par IAS 39 sur la décomptabilisation des actifs financiers.

Variation des capitaux propres consolidés

למנסים מסחסים	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
1th Janvier 2015	42 051 437	42	1 569	•	(265)	(64)	95	1 377	99	1 433
Résultat net					(85)			(88)	(1)	(65)
Autres éléments du résultat global		1	1	1	(2)	_	52	57	2	59
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL					(09)	7	52	(1)	_	0
Distribution de dividendes									(1)	(1)
Augmentations de capital		1	1				1			
Composante capitaux propres OCEANE		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1					1		0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Paiements fondés sur des actions réservés au personnel :	personnel:									
 valeur des services rendus par le personnel 		٠			2			2		2
 sommes reçues de l'émission d'actions (1) 	499 862	0	6					6		6
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	,									
Autres									(0)	(0)
30 JUIN 2015	42 551 299	42	1 578		(323)	(57)	147	1 387	95	1 443
1 th Janvier 2016	42 597 718	43	1 577	•	(467)	(06)	110	1 173	54	1 227
Résultat net					30			30	(1)	29
Autres éléments du résultat global					(21)	45	91	40		41
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL					6	45	91	70	0	70
Distribution de dividendes									(1)	(1)
Augmentations de capital										
Composante capitaux propres OCEANE										
Paiements fondés sur des actions réservés au personnel :	personnel :									
 valeur des services rendus par le personnel (2) 					2			2		2
 sommes reçues de l'émission d'actions 	70 655	0	က		0			က		က
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle					_		(0)	_	(1)	0
Autres								•		0
30 JUIN 2016	42 668 373	43	1 580		(455)	(42)	126	1 249	52	1 301

⁽¹⁾ Impact Act 2014 suite au règlementhivaison des actions qui a eu lieu le 21 janvier 2015. (2) Y compris une charge de 0.7 million d'euros liée au plan Act 2016.



Note 1. Principes comptables

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans S.A. est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de Commerce. Nexans S.A. a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège au 8, rue du Général Foy, 75008 Paris.

Ses actions sont admises aux négociations sur compartiment A de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2016.

Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2016 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentés en **Note 1.B** ci-dessous.

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations applicables au 1 er janvier 2016. Ces applications n'ont pas eu d'impacts significatifs dans les états financiers consolidés du Groupe.

Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2016, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwills (voir Note 5 et Note 9);
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 7**);
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme ;
- L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 11**);
- Les provisions et passifs éventuels (voir Note 12 et Note 15);
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie (voir **Note 14**).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et sont établies sur une base de continuité d'exploitation. Elles sont réexaminées de façon continue et servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe Nexans peuvent différer des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent.

Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'évènements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture

Note 2. Principaux événements

A. GOUVERNANCE

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 février 2016, Frédéric Vincent a annoncé sa décision de mettre fin à ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur de Nexans à compter du 31 mars 2016 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Le Conseil a nommé Georges Chodron de Courcel Président non-exécutif du Conseil d'Administration de Nexans à compter du départ de Frédéric Vincent.

B. REMBOURSEMENT ET ÉMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Le 4 janvier 2016, le remboursement des OCEANE 2016 a été effectué en totalité en numéraire, l'emprunt arrivant à son terme. Le montant du versement effectué s'est élevé à 221 099 milliers d'euros coupons courus inclus.

Nexans a émis le 26 mai 2016 une nouvelle obligation au pair à échéance 26 mai 2021 pour un montant nominal de 250 millions d'euros.

Les obligations portent intérêt à un taux nominal annuel de 3,25% payable annuellement à terme échu le 26 mai de chaque année, avec un premier coupon fixé au 26 mai 2017. Les obligations seront remboursées le 26 mai 2021. Le rendement à l'échéance de l'émission est de 3,25% (voir note d'opération publiée sur le site de www.nexans.com, rubrique Finance/Documentation ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amffrance.org).

C. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ INTERNATIONAL

Le Conseil d'Administration du 24 novembre 2015, sur le fondement des autorisations consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 5 mai 2015, a décidé du principe d'une opération d'actionnariat salarié, pour réalisation en 2016, au moyen d'une augmentation de capital par émission d'un

maximum de 500 000 actions nouvelles. Il s'agit de la septième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international.

Les salariés se sont vu offrir la possibilité de souscrire à une formule structurée dite « à effet de levier » similaire à la formule proposée lors des opérations 2010, 2012 et 2014, permettant aux salariés de souscrire, par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placements d'Entreprise (FCPE) ou en direct, à un cours préférentiel décoté tout en offrant une garantie du montant investi ainsi qu'un multiple de la performance éventuelle du titre. Les actions ou parts de FCPE seront indisponibles pendant cinq ans, sauf cas limités de déblocage anticipé. Dans certains pays où l'offre de parts FCPE à effet de levier soulevait des difficultés juridiques ou fiscales, une formule alternative a été proposée comportant l'attribution de Stock Appreciation Rights (SAR).

La période de réservation s'est tenue entre le 12 et le 27 mai 2016, assortie d'une période de rétractation du 28 juin au 1^{er} juillet 2016. Le prix de souscription a été fixé le 27 juin 2016 à 34,67 euros (soit une décote de 20% par rapport à la moyenne des cours constatés durant les vingt jours de Bourse précédents cette date).

Le règlement-livraison des actions aura lieu le 28 juillet 2016 et conduira à émettre 483 612 actions nouvelles pour un montant global de 16,8 millions d'euros.

D. PROJET DE PARC ÉOLIEN OFFSHORE BEATRICE

Nexans s'est associé à Siemens pour fournir des câbles sous-marins et terrestres destinés à relier le parc éolien offshore Beatrice au réseau électrique écossais. Nexans fournira ainsi deux circuits complets de câbles d'exportation de 220 kV afin de répondre aux demandes croissantes d'énergie dans la région. Le parc, une fois entièrement construit et opérationnel, pourrait couvrir les besoins énergétiques de plus de 450 000 foyers britanniques.

Ce contrat représente un budget d'environ 245 millions d'euros.

Note 3. Segments opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme), le Groupe retient les trois segments opérationnels suivants :

- «Transmission, Distribution et Opérateurs», constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), et des câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux télécom publics.
 Ce segment «Transmission, Distribution et Opérateurs» est composé de quatre segments opérationnels : câbles d'énergie, accessoires pour câbles d'énergie, câbles pour les opérateurs télécom, câbles haute tension et sous-marins.
- «Industrie», regroupant les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie, notamment les faisceaux, les câbles destinés à la construction navale, ferroviaire et aéronautique, à l'industrie pétrolière et à la construction de machine-outils.
 Ce segment «Industrie» est composé de trois segments opérationnels : harnais, industrie, projets d'infrastructures et industriels.
- « Distributeurs et installateurs », comprenant les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment ainsi que les câbles pour réseaux télécom privés.

Ce segment « Distributeurs et Installateurs » est composé d'un unique segment opérationnel, l'organisation commerciale pour les ventes de produits d'énergie ou de télécom (LAN) étant intégrée pour une prestation unique aux clients du Groupe.

La rubrique « **Autres** » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés.

Le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment au 30 juin 2016 est constitué à hauteur de 92 % du chiffre d'affaires dégagé par les activités «Fils conducteurs» du Groupe (84% au 30 juin 2015).

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

ler semestre 2016 (en millions d'euros)	Transmission, Distribution et Opérateurs	Industrie	Distributeurs et Installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant	1 086	687	820	358	2 951
Chiffre d'affaires à prix métal constant	945	602	580	150	2 277
Marge opérationnelle	63	34	52	(14)	135
Dotation aux amortissements	(35)	(16)	(13)	(4)	(68)
Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwills)		-	-	-	-

1 ^{er} semestre 2015 (en millions d'euros)	Transmission, Distribution et Opérateurs	Industrie	Distributeurs et Installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant	1 186	780	910	395	3 271
Chiffre d'affaires à prix métal constant	1 012	647	577	147	2 383
Chiffre d'affaires à prix métal constant et cours de change 2016	957	635	554	141	2 287
Marge opérationnelle	54	33	22	(14)	95
Dotation aux amortissements	(37)	(17)	(14)	(4)	(72)
Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwills)	-	-	-	-	-

Le Management Board et le Management Council analysent également la performance du Groupe sous un angle géographique.

B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

1 ^{er} semestre 2016 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres (2)	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant (1)	448	411	328	1 764	2 951
Chiffre d'affaires à prix métal constant (1)	332	375	305	1 265	2 277

 ^[1] Par zone d'implantation des filiales du Groupe.
 [2] Pays ne représentant pas individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 ^{er} semestre 2015 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres (2)	Total Groupe
Chiffre d'affaires à prix métal courant (1)	449	403	392	2 027	3 271
Chiffre d'affaires à prix métal constant (1)	306	352	369	1 356	2 383
Chiffre d'affaires à prix métal constant et cours de change 2016 (1)	306	352	341	1 288	2 287

C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2016 ou au premier semestre 2015.

Note 4. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Dépréciations d'actifs nets	5	-	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(2)	0
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs		(2)	(1)
Frais connexes sur acquisitions		-	-
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence	15	(6)	1
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS		(10)	0

 ^[1] Par zone d'implantation des filiales du Groupe.
 [2] Pays ne représentant individuellement pas plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

Note 5. Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe revoit la valorisation de ses goodwills au moins une fois par exercice et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2016, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en identifiant les indices de perte de valeur apparus sur la période.

Au 30 juin 2016, aucun indice de perte de valeur nécessitant un test de valorisation n'a été identifié.

Conformément à la politique du Groupe, pour la clôture annuelle, la valorisation des goodwills du Groupe sera réalisée au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles ils sont affectés.

Analyses de sensibilité

Aucun test de valorisation n'ayant été effectué à la suite de la revue menée sur le premier semestre 2016, le Groupe n'a pas procédé à des analyses de sensibilité pour cet arrêté.

Se référer également à la Note 6 des états financiers consolidés du 31 décembre 2015 pour les tests réalisés et les analyses de sensibilité.

Note 6. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1er semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1
Provisions	(1)	(1)
Pertes et gains de change	(6)	1
Charge nette d'intérêts sur engagements de retraites et autres avantages similaires	(5)	(5)
Autres	(3)	(3)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(14)	(7)

Note 7. Impôts sur les bénéfices

En 2016, la Société Nexans S.A. est la société-mère d'un groupe fiscal de 11 sociétés en France. D'autres groupes fiscaux ont été constitués dans d'autres pays lorsque cela était possible (notamment en Allemagne, en Amérique du Nord, en Corée du Sud et en Italie).

A. TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1er semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Résultat avant impôts	46	(49)
dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	3	0
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	43	(49)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43 %	34,43 %
(CHARGES) PRODUITS D'IMPÔTS THÉORIQUES	(15)	17
Incidence des :		
■ Différence entre les taux d'impôt étrangers et français	7	6
■ Changement de taux d'impôt de la période	0	1
■ Effets liés à la non-reconnaissance d'impôts différés actifs	(5)	(29)
■ Impôts assis sur une base autre que le résultat avant impôts	(3)	(4)
■ Autres différences permanentes	(1)	(1)
(CHARGES) PRODUITS D'IMPÔTS EFFECTIVEMENT CONSTATÉS	(17)	(10)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	39,17%	(20.72)%

La charge d'impôts théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

B. IMPÔTS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 30 juin 2016, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	Gains / Pertes générés sur la période (1)	Recyclage en résultat sur la période ⁽¹⁾	Total Autres éléments du résultat global	30 juin 2016
Actifs financiers disponibles à la vente	0	-	-		0
Différences de conversion	(5)	0	-	0	(5)
Couverture des flux de trésorerie	27	(5)	(7)	(12)	15
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS RECYCLABLES	22	(5)	(7)	(12)	10
Pertes et gains actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	59	5	N/A	5	64
Quote-part des entreprises associées	-	-	N/A	-	-
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES	59	5	N/A	5	64

^[1] Les effets d'impôts relatifs aux couvertures de flux de trésorerie et aux actifs financiers disponibles à la vente, les flux de gains, pertes et recyclage générés sur la période sont présentés sur la variation des capitaux propres consolidés au sein de la colonne « Variation de juste valeur et autres ».

Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent (voir Notes 1.C et 1.F.k des états financiers consolidés du 31 décembre 2015).

C. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON RECONNUS

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable à moyen terme (en général sur un horizon de cinq ans) s'élèvent respectivement à 518 et 512 millions d'euros au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

Note 8. Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat dilué net par action :

	1er semestre 2016	1er semestre 2015
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (en millions d'euros)	30	(58)
Charge financière sur obligations convertibles OCEANE nette d'impôt	Relutif	Relutif
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ (en millions d'euros)	30	(58)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	42 619 900	42 496 066
Nombre moyen d'instruments dilutifs	999 954	0 (instruments relutifs)
Nombre moyen d'actions dilué	43 619 854	42 496 066
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)		
■ Résultat de base par action	0,69	(1,35)
■ Résultat dilué par action	0,68	(1,35)

Note 9. Goodwills

L'évolution du goodwill au cours du premier semestre 2016 (247 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 250 millions d'euros au 31 décembre 2015) est liée essentiellement aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux goodwills du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2015. Aucune dépréciation n'a été constatée sur le goodwill au 30 juin 2016 comme au 30 juin 2015.

Note 10. Capitaux propres

A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2016 de 42 668 373 actions entièrement libérées (42 597 718 actions au 31 décembre 2015), de 1 euro de valeur nominale. Les actions à droit de vote double ont été supprimées par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2011.

Sur le premier semestre 2015, aucune option n'avait été levée alors que 70 655 options ont été levées sur le premier semestre 2016.

B. DISTRIBUTION

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a approuvé le 12 mai 2016 la décision de ne pas distribuer de dividendes.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 avait approuvé le 5 mai 2015 la décision de ne pas distribuer de dividendes.

C. ACTIONS PROPRES

Nexans ne détenait aucune action propre au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

D. OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Au 30 juin 2016, il existe 460 014 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 1,1 % du capital (960 742 options au 31 décembre 2015 donnant droit à 2,3% du capital).

E. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE

Au 30 juin 2016, il existe 1 126 167 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action soit 2,6% du capital (959 096 actions au 31 décembre 2015 donnant droit à 2,3% du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2016, une charge de 2,6 million d'euros a été reconnue dans le compte de résultat.

Note 11. Retraites et engagements assimilés

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'événéments non récurrents. Au 30 juin 2016, les engagements et actifs de couverture de la France, la Suisse, l'Allemagne, du Canada et des États-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs.

Principales hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

Taux d'actualisation	30 juin 2016	31 décembre 2015	30 juin 2015
France	1,50%	2,00%	2,00%
Allemagne	1,50%	2,00%	2,00%
Suisse	0,25%	1,00%	1,00%
Canada	3,45%	3,95 %	3,85 %
États-Unis	3,75%	4,50%	4,25 %

Évolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés

(en millions d'euros)	2016	2015
PROVISION NETTE AU 1 ^{er} Janvier	449	432
■ dont actif de pension	(4)	(3)
■ dont provision de pension	453	435
Charge nette de la période	16	12
Gains et pertes actuariels	26	16
Contributions et prestations payées	(17)	(20)
Autres effets	2	5
PROVISION NETTE AU 30 JUIN	476	445
■ dont actif de pension	(5)	(5)
■ dont provision de pension	481	450

Note 12. Provisions

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
AU 31 DÉCEMBRE 2015	237	38	128	71
■ dont part non courant	86			
Dotations	27	5	13	9
Reprises (provisions utilisées)	(37)	(7)	(28)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(9)	(1)	(8)	(0)
Regroupements d'entreprises	-		-	-
Écarts de conversion et autres	1	(1)	0	2
AU 30 JUIN 2016	219	34	105	80
■ dont part non courant	92			

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux.

Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées le cas échéant, conformément à la Note 1.E.a des états financiers consolidés au 31 décembre 2015, en tant que coûts des contrats correspondants.

Les charges de restructuration se sont élevées à 13 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 98 millions d'euros au premier semestre 2015.

- Au 30 juin 2016, la charge de 13 millions d'euros correspond au provisionnement des coûts sociaux, notamment aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS et d'un produit relatif à la cession d'un droit d'utilisation en Chine.
- Au 30 juin 2015, la charge de 98 millions d'euros comprenait 67 millions d'euros de charge liée au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe. Cette charge correspondait essentiellement au provisionnement des coûts sociaux dans les trois pays principaux suivants : la France, la Norvège et l'Allemagne. Les plans de réorganisation en Asie-Pacifique, en particulier la réorganisation des sites de production au sein de la Chine et entre l'Australie et la Chine, formaient la majeure partie de la charge résiduelle.

En 2016, comme au cours des années précédentes, les plans s'accompagnent, dans la mesure du possible, de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

La colonne «Autres provisions» inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel qui représentent au 30 juin 2016 un montant de 38 millions d'euros (se référer à la Note 15).

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que celle qui avait été estimée sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

Se reporter également à la Note 15 sur les litiges et passifs éventuels.

Note 13. Dette financière nette

La dette long terme du Groupe est notée BB- par Standard & Poor's avec une perspective stable au 30 juin 2016. Elle était notée BB- avec une perspective stable au 31 décembre 2015.

A. ANALYSE PAR NATURE

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)	497	598
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)	259	255
Autres emprunts non courants (1)	5	6
Emprunts court terme et intérêts courus non échus (2)	439	340
Concours bancaires	19	14
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	1 219	1 213
Actifs financiers court terme	-	-
Trésorerie	(354)	(447)
Equivalents de trésorerie	(492)	(565)
DETTE FINANCIÈRE NETTE / (TRÉSORERIE)	373	201

⁽¹⁾ Hors intérêts courus non échus court terme.
(2) L'OCEANE 2016 avait été reclassée en dette financière court terme en 2015. L'emprunt obligataire qui arrive à échéance en 2017 a été reclassé en dette financière court terme sur le premier semestre 2016.

Les «Emprunts court terme » comprennent depuis le deuxième trimestre 2010 un programme de cession de créances commerciales en euros mis en place par Nexans France dont l'encours maximum est contractuellement fixé à 110 millions d'euros (programme dit « ON Balance sheet»).

La trésorerie détenue par des filiales et jugée non disponible pour une utilisation par le Groupe au sens de la norme IAS 7 était non matérielle, tant au 30 juin 2016 qu'au 31 décembre 2015.

B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 30 juin 2016 (en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Valeur d'exercice unitaire ⁽³⁾ <i>(en euros)</i>
OCEANE 2019	263	275	1er janvier 2019	2,50 %	72,74
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)	263	275			
Émission obligataire 2017	353	350	2 mai 2017	5,75 %	N/A
Émission obligataire 2018	252	250	19 mars 2018	4,25 %	N/A
Émission obligataire 2021	249	250	26 mai 2021	3,25 %	N/A
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES (2)	854	850			

⁽¹⁾ Dont intérêts courus court terme pour 4 millions d'euros

Le 4 janvier 2016, le remboursement des OCEANE 2016 a été effectué en totalité en numéraire, l'emprunt arrivant à son terme. Le montant du versement effectué s'est élevé à 221 099 milliers d'euros coupons courus inclus.

En raison de l'évolution de sa maturité, l'emprunt obligataire 2017 a été classé en dette financière court terme au 30 juin 2016.

Le 26 mai 2016, Nexans a émis au pair une nouvelle obligation à échéance 26 mai 2021 pour un montant nominal de 250 millions d'euros.

C. LIGNE DE CRÉDIT SYNDIQUÉE

Le 14 décembre 2015 Nexans a signé une ouverture de crédit syndiqué d'un montant de 600 millions d'euros pour une période de cinq ans prolongeant ainsi son horizon d'accès à la liquidité jusqu'en 2020. Cette nouvelle facilité annule et remplace l'ouverture de crédit syndiqué signée par le Groupe en 2011 qui aurait été échue en décembre 2016.

Au 30 juin 2016, Nexans et ses filiales ont désormais accès à une ligne de crédit moyen terme s'élevant à 600 millions d'euros.

Ce contrat de crédit syndiqué, à échéance le 14 décembre 2020, est assorti de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les Intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1,10 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé qui ne doit pas excéder 3,0.

L'EBITDA consolidé s'entend comme la somme de la Marge opérationnelle et des dotations aux amortissements sur immobilisations.

Au 30 juin 2016, comme au 31 décembre 2015, ces ratios sont largement respectés.

⁽²⁾ Dont intérêts courus court terme pour 7 millions d'euros.

⁽³⁾ Valeur de remboursement au pair. Le ratio de conversion est de 1,1250 action pour l'OCEANE 2019.

Note 14. Instruments dérivés

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
ACTIF		
Dérivés de change - Couverture de flux de trésorerie (1)	33	42
Dérivés de métaux - Couverture de flux de trésorerie (1)	4	1
Dérivés de change - Trading (1)	14	16
Dérivés de métaux - Trading (1)	2	1
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIF	53	60
PASSIF		
Dérivés de change - Couverture de flux de trésorerie (1)	25	47
Dérivés de métaux - Couverture de flux de trésorerie (1)	38	64
Dérivés de change - Trading (1)	15	21
Dérivés de métaux - Trading (1)	2	3
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIF	80	135

(1) Au sens de la norme IAS 32/39.

Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme.

Note 15. Passifs éventuels, litiges

A. ENQUÊTES CONCURRENCE

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une infraction aux lois européennes de la concurrence dans le secteur des câbles d'énergie haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue responsable solidairement pour le paiement d'une partie de l'amende infligée par la Commission européenne. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne.

Début juillet 2014, la société Nexans France SAS a payé 70,6 millions d'euros (soit dans les 90 jours de la notification de la décision comme le prévoit la réglementation européenne).

Au 30 juin 2014, la société Nexans France SAS a enregistré une provision pour risques de 80 millions d'euros pour couvrir les conséquences directes et indirectes de la décision de la Commission européenne et des autres procédures en cours dans le même secteur d'activité. S'agissant d'éventuelles conséquences indirectes, l'un de nos concurrents faisant l'objet depuis 2015 d'actions de suivi au Royaume-Uni a intenté un recours en contribution à l'encontre d'autres groupes de sociétés producteurs de câbles sanctionnées par la Commission européenne dont Nexans France SAS et Nexans.

Aux États-Unis, le Département de la Justice (Antitrust Division) a clos en novembre 2015 son enquête menée dans l'industrie du câble d'énergie sous-marin et souterrain sans poursuites ni sanction à l'encontre des sociétés du Groupe Nexans, tout comme l'ont été précédemment les enquêtes initialement ouvertes au Japon, en Corée du Sud, en Nouvelle-Zélande et au Canada.

À ce jour, les enquêtes de concurrence encore en cours dans ce secteur d'activité sont celles ouvertes en Australie, en Corée du Sud (outre les procédures en cours portant sur les activités réalisées localement décrites ci-après) et au Brésil. Dans le cadre de la procédure australienne, la Cour a rendu un jugement le 20 juillet 2016 par lequel elle a rejeté l'action contre Nexans. Le jugement est susceptible de faire l'objet d'un appel.

Prenant en compte les événements récents décrits ci-dessus, la société Nexans France SAS a ajusté au 31 décembre 2015 le montant de cette provision pour risques à 38 millions d'euros.

La provision est fondée sur les hypothèses retenues par rapport aux observations des suites données dans des cas similaires ainsi que sur les estimations du management réalisées sur la base des informations disponibles à ce jour. Il existe des incertitudes sur l'ampleur des risques liés aux éventuelles réclamations et amendes dans les autres pays où les enquêtes ou procédures sont menées. En conséquence, le coût définitif associé à ces risques pourrait s'avérer sensiblement différent de la provision constituée au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, deux filiales coréennes du Groupe Nexans font l'objet de procédures et d'enquêtes de concurrence locales portant sur des activités autres que les câbles d'énergie haute tension.

Comme précisé dans sa communication antérieure, dans le cadre de plusieurs procédures liées à des enquêtes menées par les autorités de la concurrence en Corée («KFTC»), deux filiales coréennes de Nexans se sont vues infliger ces dernières années des amendes d'un montant d'environ 4 millions d'euros et des clients ont par la suite agi en réclamations. En janvier 2015, dans la première de ces réclamations clients à être jugée, un tribunal de première instance coréen a rendu un jugement à la suite duquel les filiales coréennes de Nexans ont versé l'équivalent de 2 millions d'euros au client ayant mené cette réclamation. Par ailleurs, un jugement en appel a été rendu en juillet 2016 par lequel les filiales coréennes de Nexans ont été amenées à verser un montant additionnel équivalent à 4 millions d'euros. La décision de faire appel de ce jugement est en cours d'instruction.

En outre, les filiales coréennes locales coopèrent avec la KFTC dans le cadre d'enquêtes supplémentaires dans des segments hors haute tension. La KFTC a exonéré les filiales coréennes de Nexans du paiement d'amende en raison de la coopération des filiales coréennes dans le cadre des enquêtes pour lesquelles la KFTC a rendue une décision. Des réclamations clients ont suivi les décisions de la KFTC prises à ce jour.

Suite au jugement en appel intervenu en juillet 2016 tel que décrit ci-dessus, le Groupe a enregistré pour ces enquêtes locales (portant sur des activités autres que les câbles de haute tension) et les réclamations clients subséquentes (existantes ou éventuelles) un montant additionnel de 6 millions d'euros. La provision est fondée sur les estimations du management réalisées sur la base des informations disponibles à ce jour. Il existe des incertitudes sur l'ampleur des risques liés à ces procédures et éventuelles réclamations clients subséquentes.

Toujours pour des activités autres que celles des câbles haute tension, des procédures ont été ouvertes en Australie et en Espagne. Olex Australia Pty Lt, filiale de Nexans, a été informée le 3 décembre 2014 de l'ouverture d'une procédure judiciaire par l'Australian Competition and Consumer Commission («ACCC»). La procédure concerne des distributeurs et fabricants de câbles en Australie, y compris Olex. La procédure se rapporte à des initiatives engagées en 2011 pour résoudre des inefficacités dans la chaîne d'approvisionnement impliquant des clients d'Olex, distributeurs de câbles basse tension. L'ACCC allègue des infractions au droit de la concurrence dans le cadre de ces initiatives. Dans le cadre des audiences qui se sont tenues en décembre 2015, Olex s'est défendu contre ces allégations. Un jugement est attendu courant 2016. En Espagne, début juillet 2015, Nexans Iberia a reçu une demande d'information dans le cadre d'une enquête menée par les autorités de la concurrence espagnole portant sur les câbles électriques de basse et moyenne tension.

B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUTION DE PROVISIONS

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes. Le cas concerné le plus significatif est le suivant :

En 2013, une filiale du Groupe a reçu une réclamation alléguant que la fabrication et la commercialisation des produits « top drive service loop» constituent une violation de certains droits de propriété industrielle. La filiale a réfuté ces allégations. Il n'y a pas eu d'autres échanges avec le titulaire des droits de propriété industrielle. Même si cette supposée violation du droit de propriété industrielle n'a pas fait l'objet de procédure judiciaire, cela ne préjuge en rien des suites de cette réclamation. Par ailleurs, compte tenu de l'objet de la réclamation, Nexans a réservé ses droits d'appeler un tiers en indemnisation ; tiers qui a été dûment notifié de cette réclamation. Même si aucune procédure judiciaire n'a été initiée par le titulaire des droits de propriété industrielle, un contentieux portant sur un montant supérieur à celui de l'indemnisation ne peut pas être exclu.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2016 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

C. PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

À fin juin 2016, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

Note 16. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement important n'est survenu depuis le 30 juin 2016.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2016

(Période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016)

Aux Actionnaires
Nexans
8 rue du Général Foy
7.5008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur

ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe «Enquêtes Concurrence» de la **Note 15.A** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne.

II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 28 juillet 2016

PricewaterhouseCoopers Audit Éric Bulle

Associé

Mazars Isabelle Sapet Associée



Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2016

Paris, le 28 juillet 2016

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2016, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés résumés relatifs au premier semestre 2016, présentés dans le rapport financier semestriel, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 33 du présent document qui contient l'observation suivante : «Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe «Enquêtes Concurrence» de la **Note 15.A** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne».

Arnaud Poupart-Lafarge Directeur Général Chaque jour, des millions de personnes peuvent agir, produire, se déplacer, s'informer, communiquer, se divertir et se soigner grâce à nos câbles d'énergie et de données.

Notre mission : concevoir, produire et commercialiser des câbles et des systèmes de câblage qui transportent de façon sûre, fiable, efficace et durable l'énergie et les données nécessaires à notre vie quotidienne, au fonctionnement de nos cités, au développement et à la qualité de vie.

À l'avant-garde de notre industrie depuis plus d'un siècle, nous apportons des solutions pour les applications les plus complexes, dans les environnements les plus exigeants. Leadership technologique, expertise mondiale, ancrage local : nous accompagnons le développement de nos clients dans les meilleures conditions de performance, de sécurité, de respect des personnes et de l'environnement.

Acteur mondial de l'industrie du câble, nous apportons de l'énergie à la vie.

Nexans est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

www.nexans.com

